

Le CCE d'Air France au plus mal
14/09/2016 à 15h17 – BFM TV



Le CCE d'Air France devrait être dans le rouge d'ici la fin de l'année - Pixabay - Liithvamp - CC

Le comité centrale d'entreprise du groupe français devrait accuser une perte de 650.000 euros cette année. Un médiateur a été nommé pour gérer les conflits entre les différents comités d'entreprise.

Le répit aura été de courte durée. **Le comité central d'entreprise d'Air France, qui avait achevé en 2015 son redressement, risque de finir 2016 dans le rouge.** L'instance gérant les activités sociales et culturelles des 50.000 salariés de la compagnie aérienne prévoit de terminer l'année **avec une perte d'exploitation de 650.000 euros**, a indiqué à l'AFP son secrétaire Didier Fauverte (CGT), confirmant une information des Echos.

En cause: l'accélération de la baisse des effectifs d'Air France, sous l'effet des plans de départs menés depuis 2013, qui fait mécaniquement "fondre" la subvention versée par l'entreprise, calculée sur la masse salariale, explique-t-il.

Pour 2016, la subvention baisse de 1,5 million d'euros, "le double de ce que l'on avait prévu", dit-il. Selon **Didier Fauverte, le CCE dispose d'un budget de 37 millions d'euros pour 2016** (contre 90 millions cinq ans auparavant), **dont 20 millions de budget propre, 10 millions pour les différents CE et 7 millions pour la gestion des restaurants d'entreprise.**

Lutte internes

Surtout, le plan de redressement "ne pourra plus être respecté dès 2017" si les différents CE "n'arrivent pas à s'entendre" sur leur participation au financement des activités mutualisées, poursuit Didier Fauverte.

Depuis 2015, trois CE (industriel, cargo, pilotage économique) sur les six encore liés au CCE ont décidé de "partir" et un quatrième (Hub CDG) le fera en décembre, relate-t-il. Le CE des navigants a lui fait sécession il y a dix ans.

Ces différents CE menacent de gérer indépendamment leur quote-part à partir de 2017 et/ou de revoir son niveau. Selon Didier Fauverte, cela représenterait une baisse potentielle des ressources de 15 millions d'euros pour le CCE.

Un médiateur nommé

Pour "sortir du blocage", il explique avoir "demandé une médiation extérieure". **Confiée à l'ancien DRH Jean-François Colin**, ses conclusions sont attendues "fin septembre".

Sud-aérien, à la tête du CE industriel, propose pour sa part un "rééquilibrage des règles de répartition du financement". **Actuellement "certains CE sur-financent", d'autres "sur-consomment", souligne le syndicat dans un récent tract.**

Pour redresser ses comptes, le CCE a engagé en 2011 un vaste plan d'économies, a vendu une dizaine de centres de vacances et s'est séparé de plus de 85 salariés via un plan de départs volontaires. **Il emploie actuellement 155 salariés.**